

Et il disparut dans l'hôtel en tirant la porte sur lui... Ma voiture était fermée et la neige redoublait. Je grimpai sur mon siège, et en route pour la maison où j'arrivai, je vous l'ai dit, vers deux heures...

—Reconnaissez-vous l'hôtel où vous avez conduit ces deux voyageurs ?

—Oh ! parfaitement, monsieur... j'irais les yeux fermés... Je connais mon Paris comme ma poche... Je vous y conduirai quand vous voudrez.

—De la gare du Nord à la rue Montorgueil la course est longue.

—Assez comme ça...

—Pendant le trajet n'avez-vous entendu dans votre voiture aucune discussion violente ? aucun bruit de querelle ? aucun cri ?

Après un instant de réflexion, Cadet répliqua :

—Certainement j'avais la tête lourde et, comme ça m'arrive souvent à la suite d'un coup de verjus, j'étais dans un demi-sommeil qui ne m'empêchait point de conduire *Galopin* recta, et d'éviter les accrocs à ma boîte, mais si on s'était disputé, si on avait crié, j'aurais bien entendu, et je ne me rappelle rien de ce genre, absolument rien.

—Le voyageur que vous avez pris à la gare du Nord n'avait-il aucun bagage avec lui ? demanda Jodelet l'agent de la sûreté.

—Aucun, monsieur.

—Pas même un sac de nuit ?

—Pas même...ou, s'il en avait un, il ne le portait pas d'une façon visible.

Ces demandes et ces réponses, quoique ne faisant point partie de l'interrogatoire officiel, furent inscrites au procès-verbal.

—Monsieur le juge d'instruction veut-il me permettre d'appeler son attention sur un point ?... dit Martel, le second agent.

—Certes ! Parlez...

—Il existe un détail dont il me semble qu'il serait opportun de se préoccuper beaucoup...

—Quel est ce détail ?

—Le fait relatif au voyageur qui a payé la voiture après avoir dit à son compagnon : —Attendez un peu... je vais prier le cocher de me donner de la monnaie... Monsieur le juge d'instruction comprend sans le moindre doute combien il est essentiel d'établir que ces paroles ont bien été prononcées...

—J'en lève la main ! s'écria Cadet. Quand le voyageur blond est descendu, il a dit ça et pas autre chose...

—Or, continua Martel, le coup a-t-il eu lieu pendant le trajet de la gare du Nord à la rue Montorgueil, ou pendant que le cocher avait quitté la voiture pour aller rue Montmartre chercher de la monnaie ?

Cadet écoutait, la bouche béante et les yeux arrondis.

Ne sachant point encore qu'on avait trouvé dans sa voiture le corps d'un homme assassiné, il ne comprenait pas, mais il commençait à deviner que, sous ce mystère, se cachait quelque chose d'effroyable.

M. de Gibray répondit à l'observation de l'agent :

—Je suis d'avis que le crime a dû s'accomplir pendant le trajet, ce qui démontre le prodigieux sang-froid de l'assassin en face du cadavre de sa victime, mais cela n'a qu'une importance relative... Il est autre chose qu'il est urgent d'éclaircir...

S'adressant alors à Cadet, il continua :

—Avez-vous remarqué si le voyageur que vous avez pris aux *Barreaux-Verts* et qui vous a payé rue Montorgueil avait un accent particulier ?

—Il en avait un, monsieur, et assez prononcé...

—Lequel ?

On aurait dit d'un Alsacien, un Prussien ou un Russe...

—Ceci est bon à savoir et peut devenir très utile... Ainsi, vous reconnaîtrez mieux ce jeune homme à sa voix qu'à son visage ?...

—Ça ne fait pas l'ombre d'un doute, puisque j'ai bien entendu la voix et que j'ai mal vu la figure...

—Je vais maintenant vous apprendre la cause de votre arrestation momentanée, et la raison de l'interrogatoire que vous venez de subir...

—Ah ! mon juge, ça ne sera pas dommage ! répondit Cadet qu'aiguillonnait la curiosité. Depuis que

deux sergents de ville m'ont mis la main au collet pour me conduire au poste, je me fais l'effet d'un cocher égaré dans le brouillard sur la place de la Concorde.

—Un crime a été commis dans votre voiture.

Cadet devint pâle.

—Un crime ! balbutia-t-il, un crime dans ma voiture ! Ce n'est pas possible !...

—Ce n'est malheureusement que trop vrai... Des deux voyageurs que vous avez conduits cette nuit rue Montorgueil, l'un a assassiné l'autre...

—Miséricorde ! que me dites vous là ? s'écria le cocher avec un geste d'horreur.

M. de Gibray poursuivit :

—Et vous avez ramené cette nuit, sans le savoir, le cadavre de la victime !...

De pâle qu'il était déjà, Cadet devint livide.

Il flageola sur ses courtes jambes : un tremblement convulsif secoua ses membres.

D'une voix à peine distincte, il bégaya ces mots :

—Mon Dieu... et l'on m'a soupçonné, moi, d'avoir assassiné ce malheureux...

—On ne vous a point soupçonné, répliqua le juge d'instruction, car vous vivez au milieu de gens qui vous connaissent bien et dont le témoignage vous est favorable... Sauf votre amour immodéré pour la boisson, personne n'a rien à vous reprocher... Soyez donc sans crainte... A partir de ce moment vous êtes libre, seulement ne vous éloignez point de Paris et restez à la disposition de la justice, qui aura certainement besoin de vous...

—Ah ! mon juge, s'écria Cadet avec une expansion naïve, elle peut bien disposer de moi, la justice !... Je ne lui marchanderai pas mon temps. Qu'elle se serve de moi huit jours, quinze jours, trois semaines et même davantage, je serai content, pourvu qu'elle arrive à découvrir le gredin qui a fait le coup !... Quand je pense que le scélérat a tué un homme dans ma voiture et que je n'ai rien entendu, que je ne me suis douté de rien, parce que j'étais ivre comme une brute, je m'arracherais de bon cœur une poignée de cheveux ! Ah ! monsieur, quelle leçon ! Si je bois à l'avenir une goutte de plus que ma suffisance, je veux que la butte Montmartre m'écrase...

—Ceci est une sage résolution, fit M. de Gibray en souriant, et je vous en félicite. Mais la tiendrez-vous ?

—Oui, j'en fais le plus grand serment !

—Tant mieux pour vous si vous n'y manquez pas. Savez-vous écrire ?

—Oui, mon juge.

—Alors, signez votre interrogatoire après qu'on vous en aura donné lecture.

X

Cadet écouta la lecture, donna sa signature agrémentée d'un superbe paraphe et dit :

—Ça serait-il un effet de votre bonté de m'apprendre, mon juge, si présentement, je peux m'en aller ?...

—Tout à l'heure... répliqua M. de Gibray. Vous serez entièrement libre aussitôt que vous aurez reconnu le cadavre...

—Le cadavre ! s'écria Cadet avec un soubresaut violent. Il est donc ici ?...

—N'avez-vous pas compris que votre voiture l'avait ramené ?... dit le juge d'instruction. Suivez moi.

Les magistrats, les témoins et les agents se rendirent dans la cour, sous le hangar où l'homme assassiné gisait sur des bottes de paille.

—Levez la couverture... commanda le chef de la sûreté à un gardien de la paix.

Celui-ci s'empressa d'obéir et découvrit le corps. Cadet regardait, effaré.

—Le reconnaissez-vous ?

—Je reconnais bien le cache-nez blanc, messieurs, mais je ne reconnais pas l'homme, et je doute beaucoup que ce soit le même...

—Pourquoi ce doute ?

—L'autre avait le bras gauche en écharpe.

—Jodelet, dit le chef de la sûreté, voyez donc un peu s'il y a une blessure au bras gauche...

L'agent opéra la constatation demandée.

Je ne vois absolument rien, fit-il ensuite, et d'ailleurs on n'a pas trouvé l'écharpe qui devait soutenir le bras.

—C'est un point obscur de plus à éclaircir... L'examen chirurgical du membre en question nous donnera peut-être le mot de l'énigme... Quant à l'écharpe, l'assassin a pu s'en emparer, donc son absence ne prouve rien... Il va falloir conduire ce cadavre à la Morgue...

Le loueur s'avança.

—Je mets une voiture à votre disposition... dit-il.

—J'accepte votre offre... Le brigadier Fontaine avec deux de ses hommes accompagnera le corps... Quant à vous, Cadet, ajouta le juge d'instruction en s'adressant au cocher, j'aurai besoin de vous tantôt... Soyez au Palais de Justice, dans mon cabinet, à une heure précise... Vous direz à l'huissier que vous venez pour l'affaire de la rue Ernestine... il vous introduira sur-le-champ.

—Mon magistrat, je serai exact.

Un violent coup de sonnette retentit à la porte d'entrée.

—Allez ouvrir, ordonna le loueur au palefrenier, et voyez ce qu'on veut...

François courut à la porte et l'ouvrit.

Un brigadier de sergents de ville parut sur le seuil. Il tenait une lettre à la main.

C'était le brigadier Lannoy, dont nous avons fait la connaissance au cimetière du Père-Lachaise.

—M. le chef de la sûreté est bien ici ? demanda-t-il.

—Oui, là-bas, au fond, sous le hangar, répondit François.

Le brigadier traversa rapidement la cour, s'arrêta près du groupe en faisant le salut militaire et dit :

—Monsieur le chef de la sûreté, je viens de la Préfecture où j'ai appris que je vous trouverais ici.

—Que me voulez-vous ?

—Je vous apporte une lettre.

—De quelle part ?

—De la part de M. Berthier, le commissaire de police du quartier du Père-Lachaise.

En même temps il tendit la missive au chef de la sûreté qui la prit, déchira l'enveloppe et déplia la feuille de papier qu'elle contenait.

A peine avait-il lu les premières lignes que ses sourcils se froncèrent et que son visage devint sombre.

—Qu'y a-t-il donc ? lui demanda le substitut.

—Il y a que nous sommes dans le jour des énigmes sanglantes !... On réclame la présence du parquet et la mienne au cimetière du Père-Lachaise, où l'on a trouvé ce matin, dans un tombeau, une femme assassinée...

Un frisson passa sur la chair des auditeurs de cette étrange nouvelle.

—Dans un tombeau !... répéta le juge d'instruction.

—A ce qu'il paraît, et le commissaire de police a dû faire forcer la serrure de la grille pour arriver jusqu'au cadavre...

—Vous aviez raison, c'est le jour des énigmes sanglantes, des crimes incompréhensibles !... Nous avons fait ici ce que nous avions à faire, il faut nous hâter d'aller au Père-Lachaise... Cocher, Cadet, au Palais de Justice, à une heure précise... Partons, messieurs...

Les magistrats s'installèrent dans les voitures qui les avaient amenés.

—J'ai un fiacre, messieurs, dit le brigadier Lannoy aux agents Jodelet et Martel, vous monterez avec moi...

—Très volontiers...

Le commissaire de police du quartier reçut les dernières instructions du chef de la sûreté, puis la porte fut ouverte à deux battants et les voitures sortirent de la cour.

La foule était toujours compacte dans la rue, mais moins bruyante, presque silencieuse.

Elle savait que de l'autre côté de la muraille il y avait un cadavre sanglant, et la présence de ce cadavre lui inspirait une sorte de recueillement.